

INFN Aix-en-Provence

Licence professionnelle formaliste en alternance 2025-2026

La licence professionnelle formaliste en alternance est un diplôme universitaire et professionnel. Ce diplôme d'état est unique en France. L'Université d'Aix-Marseille et la Faculté de droit et de science politique d'Aix-en-Provence, qui en assurent la responsabilité pédagogique et administrative, ont délégué à l'Institut National des Formations Notariales d'Aix-en-Provence la gestion générale des admissions, des enseignements et des examens. Les enseignements et les examens se déroulent dans les locaux de l'Institut National des Formations Notariales d'Aix-en-Provence.

La licence professionnelle formaliste en alternance assure une qualification recherchée et une classification T3 dans la convention collective du notariat.

L'étudiant formé est assuré d'un emploi de confiance, avec une faculté de progression intéressante, d'une rémunération attrayante et d'une collaboration étroite avec l'employeur notaire.

Le formaliste

Le formaliste intervient après la signature des actes réalisés par le notaire afin de les rendre opposables aux tiers et d'assurer leur enregistrement. Ainsi, il assure l'efficacité des actes notariés. Pour ce faire, il rassemble les pièces administratives, vérifie le contenu des actes et effectue les formalités de dépôt des actes notariés (vente immobilière, statuts de sociétés, donations, ...) auprès des administrations concernées.

Le formaliste maîtrise les données juridiques de l'acte mais également l'ensemble des relations avec les administrations intervenant dans la validité d'un acte comme les services fiscaux ou le bureau des hypothèques. Extrêmement rigoureux, son contrôle concerne l'acte mais également l'ensemble des pièces ; compte tenu de son positionnement incontournable, il peut être également chargé de la gestion électronique des documents en raison de la digitalisation importante des études notariales mais également des statistiques des actes.

Accès à la Licence professionnelle formaliste en alternance

Cette licence est réservée aux étudiants titulaires d'un BTS Notariat, d'un BTS Collaborateur Juriste Notarial, d'un DUT ou de deux années validées de la licence en droit.

Il est indispensable de justifier d'un contrat de professionnalisation, d'un CDI ou d'un CDD dans un office notarial, pour intégrer cette licence professionnelle formaliste en alternance.

Enseignements de la Licence professionnelle formaliste en alternance

Les enseignements sont suivis en alternance, le lundi et le mardi, au 1^{er} semestre puis uniquement le lundi, au second semestre.

Semestre 1 :

BCC1, Enrichir ses connaissances juridiques

UE1, Droit des contrats

Droit commun des contrats, Contrats spéciaux, Suretés

UE2 Droit patrimonial de la famille

Le couple, Les régimes matrimoniaux, Les successions

BCC2, Maîtriser les formalités

UE3, Actes authentiques et formalités

Présentation acte authentique, Présentation des formalités, Formalités des actes simples

UE4, Publicité foncière et demande de renseignements

Publicité foncière, présentation et missions, Demandes de renseignements, TD et mise à jour des registres

BCC3, Approfondir ses savoirs professionnels

UE5, Fiscalité

Fiscalité immobilière, Orientation fiscale des actes, barème fiscal

UE6, Déontologie professionnelle

UE7, Outils numériques et linguistiques

Informatique notariale, Anglais juridique

UE8, Projet tutoré

Semestre 2 :

BCC1, Enrichir ses connaissances juridiques

UE1, Droit immobilier

Droit des biens, Copropriété, Promotion immobilière

UE2, Droit des affaires

Droit des sociétés, Fonds de commerce, Baux commerciaux

BCC2, Maîtriser les formalités

UE3, Dépôts aux hypothèques, TD, séance 12

UE4, Formalités des actes spécifiques

Formalités des actes en droit de la famille, Formalités des actes à fiscalité spécifique, Formalités des actes de commerce et de prêt

BCC3, Approfondir ses savoirs professionnels

UE5, Projet tutoré

UE6, Stage

La rentrée aura lieu le lundi 1^{er} septembre 2025 à 9 h 30.

Les enseignements sont dispensés sous le régime de l'alternance. L'alternance fera l'objet d'un rapport de stage présenté par l'étudiant. L'étudiant devra également rédiger un mémoire. Il devra montrer ses capacités d'organisation, de rédaction et de réflexion. Pour se faire, l'étudiant sera encadré par un tuteur enseignant de la formation.

Examens de la Licence Professionnelle formaliste en alternance

Le règlement d'examen détermine les modalités de la notation de l'ensemble des épreuves d'examen.

Le rapport de stage et le mémoire sont soutenus devant un jury.

Licence Professionnelle formaliste : candidatures

L'accès en licence professionnelle formaliste en alternance est subordonné à une demande d'admission adressée par mail à l'adresse : fc.aixenprovence@inf-n-notaires.fr

Les candidats recevront un formulaire accompagné d'une demande de pièces justificatives.

Les demandes sont instruites par la Commission d'admission qui rend sa décision de façon discrétionnaire.

Les candidatures seront ouvertes du lundi 3 février 2025 au lundi 5 mai 2025

